

TOURNAGE SHOOTING

CITÉ DU
TRAIN

PATRIMOINE SNCF



© Nicolas Muguet

CITÉ DU TRAIN

#PatrimoineSNCF #Mulhouse

citedutrain.com





VOS TOURNAGES ET SHOOTINGS SUR UN PLATEAU

Un train, un quai de gare, et c'est parti pour un festival d'images.

Plus que jamais, l'univers ferroviaire inspire scénaristes, réalisateurs, photographes, marques de vêtements, de parfums...

Chaque année, la Cité du Train - Patrimoine SNCF accueille de nombreux tournages et shootings photos. Embarquez pour le plus grand musée ferroviaire d'Europe !



UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Par sa position frontalière avec l'Allemagne et la Suisse, au pied des Vosges et au cœur d'un hub de transport aérien et ferroviaire, Mulhouse et son agglomération bénéficient d'une accessibilité exceptionnelle.

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE QUALITÉ

Outre un fonds d'aide à la production, Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) développe depuis la fin 2016, au bénéfice des équipes de tournages et de production, une politique d'accueil de qualité.

Ainsi, M2A (et plus particulièrement la Ville de Mulhouse) facilitent la mise à disposition d'espaces (publics ou privés), mais aussi l'appui logistique, du repérage au tournage, ou encore les mises en contacts avec les administrations et les fournisseurs.



UN GRAND CHOIX DE DÉCORS

L'ambiance feutrée d'une voiture-restaurant des années 70, le charme sans pareil d'une locomotive à vapeur, la nostalgie d'une voiture-lits... La collection de la Cité du Train se prête à merveille à votre histoire.

Doté de deux grandes halles couvertes (6 000 et 13 000 m² et d'un espace extérieur (16 000 m²), le musée regorge d'endroits insolites et originaux : quais de gare, plaque tournante, poste d'aiguillage...)





UN SERVICE TOUT-EN-UN SUR MESURE

DES DÉMARCHES SIMPLES

UN INTERLOCUTEUR À VOTRE DISPOSITION

vous accompagne à toutes les étapes de votre projet : du conseil sur le choix des décors à l'organisation de votre tournage en toute sécurité

IL CONNAÎT LA COLLECTION DU MUSÉE

et construit avec vous la prestation adaptée aux besoins de votre scénario pour vous garantir un tournage efficace, simple et sûr.

COMMENT ?

Envoyez votre demande de tournage ou de shooting, en incluant le synopsis et le scénario des séquences concernées par la Cité du Train.

Précisez les dates souhaitées, les lieux et/ou matériels envisagés et les moyens techniques (matériel utilisé, effectif de l'équipe).

Ajoutez l'attestation d'assurance, les coordonnées de la production, le numéro de Siret et l'adresse de facturation.

OÙ ?

Cité du Train
Service Privatisations
vkliber@citedutrain.com

QUAND ?

Anticipez votre demande !

Au minimum trois semaines avant la date souhaitée pour le tournage ou le shooting.

Le musée accueillant une centaine d'événements à l'année, notre agenda se remplit très rapidement.

J-21

ENVOI DE LA DEMANDE

Au minimum trois semaines avant la date souhaitée pour le tournage ou le shooting.

ANALYSE DU SCÉNARIO

Points de vigilance :
disponibilité des lieux et faisabilité technique sans perturbation de l'ouverture du musée au public, respect de l'image de l'entreprise et de ses salariés, respect des règles de sécurité.

DEVIS ESTIMATIF

Critères : nature de l'oeuvre, moyens techniques, effectif de l'équipe, horaires de tournage, prestations complémentaires.

REPÉRAGES TECHNIQUES

Visite des décors choisis, définition du périmètre exact du tournage, signature des documents précisant les règles de sécurité à respecter.

J-8

SIGNATURE DE LA CONVENTION

Engagements réciproques, conditions du tournage, contenu du film, redevance à payer.

AUTORISATION DE TOURNAGE

À présenter sur place à votre arrivée.

JOUR J

ASSISTANCE SUR PLACE

Vérification de la conformité de la prestation à nos engagements.



2015

1908 231 "PACIFIC" N° 4000
Locomotive à vapeur
Moteur à cylindres
Moteur à cylindres
Moteur à cylindres



NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

AUTORISATION DE PRISES DE VUES

Délivrée par la direction de la Cité du Train, elle est accordée après examen préalable du scénario du film ou de la maquette de la photographie.

Pas de modification de dernière minute !

Le titulaire s'engage à respecter le scénario présenté et les documents contractuels signés.

PRIX

L'autorisation de prises de vues fait l'objet d'une contrepartie financière, fixée dans la convention établie entre la Cité du Train et le titulaire.

Une fois la convention signée, le service comptabilité adresse la facture, payable à réception. Toute prestation supplémentaire ou tout dépassement de délai doivent être préalablement autorisés par la direction du musée et font l'objet d'un complément de facturation.

CLAUSES SUSPENSIVES

La validité de la convention entre la Cité du Train et le titulaire est soumise à deux conditions : le paiement du prix dans les délais impartis et la fourniture des polices d'assurances approuvés par la Cité du Train.

DÉCOR

Aucun décor ne peut être mis en place sans l'accord préalable de la Cité du Train. Le titulaire s'engage à remettre le site en l'état initial à ses frais dès la fin du tournage.

SÉCURITÉ

Le titulaire veille au respect des consignes de sécurité données par le responsable technique de la Cité du Train.

CONTRÔLE DE L'OEUVRE

La Cité du Train peut demander à voir les images réalisées sur ses emprises et à visionner le film dans sa version intégrale. En cas de non-conformité au scénario autorisé, la Cité du Train pourra demander la suspension de la diffusion jusqu'à ce que les modifications demandées soient effectuées.

DROIT À L'IMAGE

Le titulaire s'interdit toute utilisation des images réalisées sur les emprises de la Cité du Train à d'autres fins que celles de la création de l'oeuvre et de sa promotion. Il fait son affaire de l'obtention de toute autre autorisation nécessaire, en particulier en cas de captation de l'image de tiers.



VOTRE CONTACT Tournages-Shootings

Valérie KLIBER

Responsable

vkliber@citedutrain.com

07 87 95 24 15

...

citedutrain.com

...

Photos : © Nicolas Muguet | Cité du Train - Patrimoine SNCF